

Envoyé Spécial : la pilule qui atténue les traumatismes des victimes d'attentat

lundi 11 septembre 2017, par [Thémis](#)

Ce jeudi, "Envoyé spécial" diffuse un document exceptionnel : le suivi du protocole de ce nouveau médicament. Coulisses .

Quelques lignes dans un journal pour annoncer l'ouverture d'un essai thérapeutique sur les victimes des attentats du 13 novembre 2015. Voici comment est né ce reportage exceptionnel d'"Envoyé spécial", grâce au flair de la réalisatrice Perrine Bonnet, ex-spécialiste santé pour le JT de France 2. C'était quelques mois après les attaques qui ont coûté la vie à 130 personnes et en ont blessé 413 autres à Saint-Denis, au Bataclan et aux terrasses de plusieurs cafés parisiens. Et en ont aussi traumatisé des centaines, parfois de simples témoins, victimes de stress post-traumatique, subissant depuis lors au quotidien insomnie, cauchemars, répétition d'images et de sons obsédants, crises d'anxiété...

Faire perdre au souvenir émotionnel de son intensité

Après douze ans de travaux, Alain Brunet, un chercheur en psychiatrie à Montréal, a mis au point un traitement inédit qui agit sur le réseau de la mémoire. Au lendemain des attaques de Paris, il a convaincu l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) de le proposer, pour la première fois, à plusieurs centaines de victimes pour un essai de masse baptisé "Paris Mémoire Vive". Le médicament utilisé, le Propranolol, est un bêtabloquant prescrit contre l'hypertension depuis soixante ans. Il bloque les protéines produites dans notre cerveau pour que le souvenir émotionnel perde, petit à petit, de son intensité. Le protocole consiste à prendre un comprimé au cours de six séances de moins d'une heure, face à face avec un psychiatre. Parallèlement, la victime revient sur la scène traumatique en lisant le récit qu'elle en a couché sur papier.

Consciente du caractère extraordinaire de l'expérience, en juin 2016, Perrine Bonnet propose à l'AP-HP de suivre les étapes du protocole. Mais elle doit d'abord convaincre.

Il est toujours compliqué de filmer un essai thérapeutique, par définition confidentiel. Ici, c'était d'autant plus délicat qu'il ne s'agissait pas de symptômes physiques mais de patients ayant vécu des choses difficiles."

En septembre 2016, elle décroche un accord de principe de l'administration. A la condition d'obtenir celui des psychiatres. Elle fait alors le tour des dix centres parisiens participant à l'essai. Entre-temps, le 14-Juillet, un attentat à Nice fait 86 morts et 434 blessés. Des témoins sont alors intégrés au dispositif. Ils sont, in fine, 120 à y avoir participé.

Interférer le moins possible dans le protocole

En promettant de s'engager à interférer le moins possible dans l'expérience, Perrine Bonnet parvient à persuader plusieurs médecins, à Paris et à Nice. "Nous nous sommes demandé dans quelle mesure nous pouvions avoir une influence sur les résultats. Nous nous sommes donc engagés à tourner avec un boîtier 5D qui a l'avantage d'être une petite caméra et de ne pas impressionner. Je n'ai pas assisté aux entretiens. Seule l'équipe technique, journaliste reporter d'images et preneur de son, était présente. Il s'agissait de faire parler les patients le moins possible en dehors de ce qu'ils racontent aux psychiatres dans le cadre de l'essai. Nous n'avons fait aucune interview avant les rendez-vous, mais toujours à la suite de ceux-ci. Et

nous avons choisi de ne pas assister à certaines séances", explique-t-elle. "Je crois que l'AP-HP et les psychiatres ont aussi accepté notre reportage parce qu'ils étaient conscients de participer à une aventure qui compte, poursuit-elle. Mais aussi pour donner un peu de publicité à cet essai. Ils peinaient à recruter des personnes car, à Paris, plus de sept mois après les attentats, les victimes étaient disséminées."

Perrine Bonnet a ensuite arpenté les couloirs des centres psychiatriques afin de rencontrer des "cobayes" qui accepteraient d'être filmés.

J'ai essuyé nombre de refus. La psychiatrie reste un sujet tabou en France. Et le doute inhérent à la réussite de cet essai clinique, sur un sujet aussi sensible, ajoutait à la difficulté."

La réalisatrice a néanmoins obtenu la confiance de plusieurs personnes mais a choisi de garder au montage final seulement trois d'entre elles que l'on suit : Lou, à Paris, rescapée du Bataclan, Max, qui a porté secours à une femme décédée dans ses bras devant le café A La Bonne Bière, et Emmanuelle, à Nice, qui a réchappé de peu au camion-bélier. Témoin privilégié de cette première en France, le téléspectateur assiste au fil des séances aux progrès réalisés par Emmanuelle qui semble, petit à petit, recouvrer une vie normale : dormir, conduire, prendre un verre avec une amie, etc. Elle qui était obsédée par le bruit des corps se faisant percuter. Max, que l'on suit plusieurs mois après la fin du protocole, parvient même à revenir sur les lieux de l'attentat. Ce qu'il n'aurait absolument pas pu faire avant l'essai thérapeutique, lorsqu'il lui était impossible d'évoquer ce qu'il a vécu sans s'effondrer. Quand le souvenir était encore trop prégnant. Car le traitement ne vise pas à effacer le souvenir comme on peut supprimer un fichier d'un disque dur, il atténue les émotions qui lui sont associées.

Un traitement qui fonctionne sur deux tiers des patients

Toucher à la mémoire à l'aide d'un procédé chimique soulève bien entendu des questions éthiques. Perrine Bonnet les aborde avec le chercheur. Pour lui, il ne s'agit pas de jouer à l'apprenti sorcier avec le cerveau. Il y a, en effet, une limite à ne pas franchir : l'effacement des souvenirs, si traumatiques soient-ils. Son objectif est de "transformer un souvenir traumatique en banal mauvais souvenir". Reste à définir ce qui peut être considéré comme un souvenir traumatique : un chagrin d'amour peut-il être perçu comme tel ?

Même si le reportage oblige à entendre certains détails qui sont souvent, pour ces victimes, source de flashs obsédants, l'ensemble fait preuve de beaucoup de pudeur. "Je ne voulais pas réaliser un énième film de témoignages. C'était une gageure : faire un film sensible mais avant tout scientifique", conclut Perrine Bonnet. Il faut préciser que, loin d'être une pilule magique, ce traitement ne fonctionne pas sur un tiers des patients. C'est le cas pour Lou qui reste hantée par ce qu'elle a vécu au Bataclan.

"Envoyé spécial" : "Victimes d'attentats, un comprimé pour oublier ?" Jeudi 14 septembre à 20h55 sur France 2. (Disponible en replay sur france.tv)

Auteur : Hélène Riffaudeau

Source : L'Obs

Date : 10/09/2017